

Délibération du Conseil Municipal - Séance du 26/09/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	12

Vote
A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2022, le 26 Septembre à 20:08, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 19/09/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 19/09/2022.

Présents : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : DESIEAUX Christelle, GIRALDO Ludivine, GODELU Delphine, MILLÉRIOUX Myriam, THIROT Sylvie, MM : DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MILLET Jean-Luc

Excusé(s) : ayant donné procuration : Mmes : LECLERE-PIERRE Christel à M. JOULIN Laurent, THOMAS Valérie à M. PELÉ Jean-Yves

Excusé(s) : M. COLIN Pascal

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 29/09/2022
Et publication ou notification du 29/09/2022

Absent(s) : Mmes PETIT Sandrine

A été nommée secrétaire : Mme THIROT Sylvie

D22_042 – Minuterie de l'éclairage public

Monsieur le Maire explique que les minuterie de l'éclairage public doivent être changées.

Le devis présenté par le SDE18 s'élève à 2 300.44 € H.T.

Le SDE18 prend en charge de 50% du montant HT.

Le montant restant à la charge de la commune s'élève à 1 150.22 €

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la proposition du SDE18 pour un reste à charge de 1 150.22 €.
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 29/09/2022
Le Maire,
Jean-Yves PELÉ



Le secrétaire,
Mme THIROT Sylvie

